

Modalités pour les encadrements visuels (pour simulation uniquement, des discussions découleront des résultats pour les modalités à appliquer)

TLGIRT Basse-Lièvre, TLGIRT Haute-Gatineau/Cabonga, TLGIRT Coulonge

Environnement immédiat 0 – 60m

Avant-plan 60 – 500m

UAF 072-51	UAF 071-52	UAF 074-51	UAF 072-51	UAF 071-52	UAF 074-51
<p><u>Scénario 1</u> Aucune coupe</p> <p><u>Scénario 2</u> Coupes partielles uniquement.</p> <p>Une récolte partielle maximale de 40% des tiges ou de la surface terrière est permise dans les bandes riveraines. En aucun cas, la densité ne peut être réduite en deçà de 700 tiges/ha ou de 16m²/ha.</p>	<p><u>Scénario 1</u> Aucune coupe</p> <p><u>Scénario 2</u> Coupes partielles uniquement.</p> <p>Une récolte partielle maximale de 40% des tiges ou de la surface terrière est permise dans les bandes riveraines. En aucun cas, la densité ne peut être réduite en deçà de 700 tiges/ha ou de 16m²/ha. (0-20m, respect du RNI)</p>	<p><u>Scénario 1</u> Aucune coupe</p> <p><u>Scénario 2</u> Coupes partielles uniquement.</p> <p>Une récolte partielle maximale de 40% des tiges ou de la surface terrière est permise dans les bandes riveraines. En aucun cas, la densité ne peut être réduite en deçà de 700 tiges/ha ou de 16m²/ha.</p>	<p><u>Scénario 1</u> Aucune restriction pour les coupes partielles et les coupes de régénération avec maintien d'un couvert forestier continu</p> <p>Favoriser les CR aux CT lorsque possible</p> <p>Pour les coupes avec protection de la régénération et des sols, la coupe en mosaïque avec protection de la régénération et des sols, ou autres coupes totales (voir la liste au bas du tableau), l'ensemble des aires de coupe effectuées à l'aide de ces types de coupe doit couvrir moins du tiers (33%) de la superficie de l'encadrement visuel au cours de chaque tiers de la période prévue de révolution des peuplements.</p> <p>Éléments concernés A et B : (voir au bas du tableau)</p> <p><u>Scénario 2</u> 20% maximum de récolte dans le visible</p> <p>Éléments concernés A et B : (voir au bas du tableau)</p>	<p><u>Scénario 1</u> Aucune restriction pour les coupes partielles et les coupes de régénération avec maintien d'un couvert forestier continu</p> <p>Favoriser les CR aux CT lorsque possible</p> <p>Pour les coupes avec protection de la régénération et des sols, la coupe en mosaïque avec protection de la régénération et des sols, ou autres coupes totales (voir la liste au bas du tableau), l'ensemble des aires de coupe effectuées à l'aide de ces types de coupe doit couvrir moins du tiers (33%) de la superficie de l'encadrement visuel au cours de chaque tiers de la période prévue de révolution des peuplements.</p> <p>Éléments concernés A et B : (voir au bas du tableau)</p> <p><u>Scénario 2</u> 20% maximum de récolte dans le visible</p> <p>Éléments concernés A et B : (voir au bas du tableau)</p>	<p><u>Scénario 1</u> Aucune restriction pour les coupes partielles et les coupes de régénération avec maintien d'un couvert forestier continu</p> <p>Favoriser les CR aux CT lorsque possible</p> <p>Pour les coupes avec protection de la régénération et des sols, la coupe en mosaïque avec protection de la régénération et des sols, ou autres coupes totales (voir la liste au bas du tableau), l'ensemble des aires de coupe effectuées à l'aide de ces types de coupe doit couvrir moins du tiers (33%) de la superficie de l'encadrement visuel au cours de chaque tiers de la période prévue de révolution des peuplements.</p> <p>Éléments concernés A et B : (voir au bas du tableau)</p> <p><u>Scénario 2</u> 20% maximum de récolte dans le visible</p> <p>Éléments concernés A et B : (voir au bas du tableau)</p>

--	--	--	--	--	--

Modalités pour les encadrements visuels (pour simulation uniquement, des discussions découleront des résultats pour les modalités à appliquer)

TLGIRT Basse-Lièvre, TLGIRT Haute-Gatineau/Cabonga, TLGIRT Coulonge

Moyen-plan 500m – 1.5km

Arrière-plan 1.5 – 3km

UAF 072-51	UAF 071-52	UAF 074-51	UAF 072-51	UAF 071-52	UAF 074-51
<p>Scénario 1 Aucune restriction pour les coupes partielles et les coupes de régénération avec maintien d'un couvert forestier continu</p> <p>Favoriser les CR aux CT lorsque possible</p> <p>Pour les coupes avec protection de la régénération et des sols, la coupe en mosaïque avec protection de la régénération et des sols, ou autres coupes totales (voir la liste au bas du tableau), l'ensemble des aires de coupe effectuées à l'aide de ces types de coupe doit couvrir moins du tiers (33%) de la superficie de l'encadrement visuel au cours de chaque tiers de la période prévue de révolution des peuplements.</p> <p>Éléments concernés A et B : (voir au bas du tableau)</p> <p>Scénario 2 25% maximum de récolte dans le visible</p> <p>Éléments concernés A et B : (voir au bas du tableau)</p>	<p>Scénario 1 Aucune restriction pour les coupes partielles et les coupes de régénération avec maintien d'un couvert forestier continu</p> <p>Favoriser les CR aux CT lorsque possible</p> <p>Pour les coupes avec protection de la régénération et des sols, la coupe en mosaïque avec protection de la régénération et des sols, ou autres coupes totales (voir la liste au bas du tableau), l'ensemble des aires de coupe effectuées à l'aide de ces types de coupe doit couvrir moins du tiers (33%) de la superficie de l'encadrement visuel au cours de chaque tiers de la période prévue de révolution des peuplements.</p> <p>Éléments concernés A et B : (voir au bas du tableau)</p> <p>Scénario 2 25% maximum de récolte dans le visible</p> <p>Éléments concernés A et B : (voir au bas du tableau)</p>	<p>Scénario 1 Aucune restriction pour les coupes partielles et les coupes de régénération avec maintien d'un couvert forestier continu</p> <p>Favoriser les CR aux CT lorsque possible</p> <p>Pour les coupes avec protection de la régénération et des sols, la coupe en mosaïque avec protection de la régénération et des sols, ou autres coupes totales (voir la liste au bas du tableau), l'ensemble des aires de coupe effectuées à l'aide de ces types de coupe doit couvrir moins du tiers (33%) de la superficie de l'encadrement visuel au cours de chaque tiers de la période prévue de révolution des peuplements.</p> <p>Éléments concernés A et B : (voir au bas du tableau)</p> <p>Scénario 2 25% maximum de récolte dans le visible</p> <p>Éléments concernés A et B : (voir au bas du tableau)</p>	<p>Scénario 1 Aucune restriction pour les coupes partielles et les coupes de régénération avec maintien d'un couvert forestier continu</p> <p>Favoriser les CR aux CT lorsque possible</p> <p>Pour les coupes avec protection de la régénération et des sols, la coupe en mosaïque avec protection de la régénération et des sols, ou autres coupes totales (voir la liste au bas du tableau), l'ensemble des aires de coupe effectuées à l'aide de ces types de coupe doit couvrir moins du tiers (33%) de la superficie de l'encadrement visuel au cours de chaque tiers de la période prévue de révolution des peuplements.</p> <p>Éléments concernés B : (voir au bas du tableau)</p> <p>Scénario 2 40% maximum de récolte dans le visible</p> <p>Éléments concernés B : (voir au bas du tableau)</p>	<p>Scénario 1 Aucune restriction pour les coupes partielles et les coupes de régénération avec maintien d'un couvert forestier continu</p> <p>Favoriser les CR aux CT lorsque possible</p> <p>Pour les coupes avec protection de la régénération et des sols, la coupe en mosaïque avec protection de la régénération et des sols, ou autres coupes totales (voir la liste au bas du tableau), l'ensemble des aires de coupe effectuées à l'aide de ces types de coupe doit couvrir moins du tiers (33%) de la superficie de l'encadrement visuel au cours de chaque tiers de la période prévue de révolution des peuplements.</p> <p>Éléments concernés B : (voir au bas du tableau)</p> <p>Scénario 2 40% maximum de récolte dans le visible</p> <p>Éléments concernés B : (voir au bas du tableau)</p>	<p>Scénario 1 Aucune restriction pour les coupes partielles et les coupes de régénération avec maintien d'un couvert forestier continu</p> <p>Favoriser les CR aux CT lorsque possible</p> <p>Pour les coupes avec protection de la régénération et des sols, la coupe en mosaïque avec protection de la régénération et des sols, ou autres coupes totales (voir la liste au bas du tableau), l'ensemble des aires de coupe effectuées à l'aide de ces types de coupe doit couvrir moins du tiers (33%) de la superficie de l'encadrement visuel au cours de chaque tiers de la période prévue de révolution des peuplements.</p> <p>Éléments concernés A et B : (voir au bas du tableau)</p> <p>Scénario 2 40% maximum de récolte dans le visible</p> <p>Éléments concernés B : (voir au bas du tableau)</p> <p>Scénario 3 50% maximum de récolte dans le visible</p> <p>Éléments concernés B : (voir au bas du tableau)</p>

Modalités pour les encadrements visuels (pour simulation uniquement, des discussions découleront des résultats pour les modalités à appliquer)

TLGIRT Basse-Lièvre, TLGIRT Haute-Gatineau/Cabonga, TLGIRT Coulonge

Environnement immédiat 0 – 60m

Avant-plan 60 – 500m

UAF 072-51	UAF 071-52	UAF 074-51	UAF 072-51	UAF 071-52	UAF 074-51
<p>Scénario 1 Coupes partielles uniquement.</p> <p>Une récolte partielle maximale de 50% des tiges ou de la surface terrière est permise.</p>	<p>Scénario 1 Coupes partielles uniquement.</p> <p>Une récolte partielle maximale de 50% des tiges est permise.</p> <p>Scénario 2 Coupes partielles uniquement.</p> <p>Une récolte partielle maximale de 50% de la surface terrière est permise.</p>	<p>Scénario 1 Coupes partielles uniquement.</p> <p>Une récolte partielle maximale de 50% des tiges ou de la surface terrière est permise.</p>	<p>Scénario 1 Aucune restriction pour les coupes partielles et les coupes de régénération avec maintien d'un couvert forestier continu</p> <p>Favoriser les CR aux CT lorsque possible</p> <p>Pour les coupes avec protection de la régénération et des sols, la coupe en mosaïque avec protection de la régénération et des sols, ou autres coupes totales (voir la liste au bas du tableau), l'ensemble des aires de coupe effectuées à l'aide de ces types de coupe doit couvrir moins de 50% de la superficie de l'encadrement visuel. Ce pourcentage passe à 66% lorsque l'on combine les CT et les CR sans couvert forestier continu (CPR initiale, EC).</p> <p>Éléments concernés A et B : (voir au bas du tableau)</p> <p>Scénario 2 25% maximum de récolte dans le visible</p> <p>Scénario 3 30% maximum de récolte dans le visible</p>	<p>Scénario 1 Aucune restriction pour les coupes partielles et les coupes de régénération avec maintien d'un couvert forestier continu</p> <p>Favoriser les CR aux CT lorsque possible</p> <p>Pour les coupes avec protection de la régénération et des sols, la coupe en mosaïque avec protection de la régénération et des sols, ou autres coupes totales (voir la liste au bas du tableau), l'ensemble des aires de coupe effectuées à l'aide de ces types de coupe doit couvrir moins de 50% de la superficie de l'encadrement visuel. Ce pourcentage passe à 66% lorsque l'on combine les CT et les CR sans couvert forestier continu (CPR initiale, EC).</p> <p>Éléments concernés A et B : (voir au bas du tableau)</p> <p>Scénario 2 25% maximum de récolte dans le visible</p>	<p>Scénario 1 Aucune restriction pour les coupes partielles et les coupes de régénération avec maintien d'un couvert forestier continu</p> <p>Favoriser les CR aux CT lorsque possible</p> <p>Pour les coupes avec protection de la régénération et des sols, la coupe en mosaïque avec protection de la régénération et des sols, ou autres coupes totales (voir la liste au bas du tableau), l'ensemble des aires de coupe effectuées à l'aide de ces types de coupe doit couvrir moins de 50% de la superficie de l'encadrement visuel. Ce pourcentage passe à 66% lorsque l'on combine les CT et les CR sans couvert forestier continu (CPR initiale, EC).</p> <p>Éléments concernés A et B : (voir au bas du tableau)</p> <p>Scénario 2 25% maximum de récolte dans le visible</p> <p>Scénario 3 66% maximum de récolte dans le visible</p>

Modalités pour les encadrements visuels (pour simulation uniquement, des discussions découleront des résultats pour les modalités à appliquer)

TLGIRT Basse-Lièvre, TLGIRT Haute-Gatineau/Cabonga, TLGIRT Coulonge

Moyen-plan 500m – 1.5km

Arrière-plan 1.5 – 3km

UAF 072-51	UAF 071-52	UAF 074-51	UAF 072-51	UAF 071-52	UAF 074-51
<p><u>Scénario 1</u> Aucune restriction pour les coupes partielles et les coupes de régénération avec maintien d'un couvert forestier continu</p> <p>Favoriser les CR aux CT lorsque possible</p> <p>Pour les coupes avec protection de la régénération et des sols, la coupe en mosaïque avec protection de la régénération et des sols, ou autres coupes totales (voir la liste au bas du tableau), l'ensemble des aires de coupe effectuées à l'aide de ces types de coupe doit couvrir moins de 50% de la superficie de l'encadrement visuel. Ce pourcentage passe à 66% lorsque l'on combine les CT et les CR sans couvert forestier continu (CPR initiale, EC).</p> <p><u>Scénario 2</u> 33% maximum de récolte dans le visible</p>	<p><u>Scénario 1</u> Aucune restriction pour les coupes partielles et les coupes de régénération avec maintien d'un couvert forestier continu</p> <p>Favoriser les CR aux CT lorsque possible</p> <p>Pour les coupes avec protection de la régénération et des sols, la coupe en mosaïque avec protection de la régénération et des sols, ou autres coupes totales (voir la liste au bas du tableau), l'ensemble des aires de coupe effectuées à l'aide de ces types de coupe doit couvrir moins de 50% de la superficie de l'encadrement visuel. Ce pourcentage passe à 66% lorsque l'on combine les CT et les CR sans couvert forestier continu (CPR initiale, EC).</p> <p><u>Scénario 2</u> 33% maximum de récolte dans le visible</p>	<p><u>Scénario 1</u> Aucune restriction pour les coupes partielles et les coupes de régénération avec maintien d'un couvert forestier continu</p> <p>Favoriser les CR aux CT lorsque possible</p> <p>Pour les coupes avec protection de la régénération et des sols, la coupe en mosaïque avec protection de la régénération et des sols, ou autres coupes totales (voir la liste au bas du tableau), l'ensemble des aires de coupe effectuées à l'aide de ces types de coupe doit couvrir moins de 50% de la superficie de l'encadrement visuel. Ce pourcentage passe à 66% lorsque l'on combine les CT et les CR sans couvert forestier continu (CPR initiale, EC).</p> <p><u>Scénario 2</u> 33% maximum de récolte dans le visible</p>	<p><u>Scénario 1</u> Aucune mesure particulière</p> <p><u>Scénario 2</u> 50% maximum de récolte dans le visible</p>	<p><u>Scénario 1</u> Aucune mesure particulière</p> <p><u>Scénario 2</u> 50% maximum de récolte dans le visible</p>	<p><u>Scénario 1</u> Aucune mesure particulière</p> <p><u>Scénario 2</u> 50% maximum de récolte dans le visible</p>

Modalités pour les encadrements visuels (pour simulation uniquement, des discussions découleront des résultats pour les modalités à appliquer)

TLGIRT Basse-Lièvre, TLGIRT Haute-Gatineau/Cabonga, TLGIRT Coulonge

Environnement immédiat 0 – 60m

Avant-plan 60 – 500m

UAF 072-51	UAF 071-52	UAF 074-51	UAF 072-51	UAF 071-52	UAF 074-51
<p><u>Scénario 1</u> Distribuer les assiettes de coupe selon la CMO pour les coupes totales et celles de régénération pour lesquelles la CMO s'applique.</p> <p><u>Scénario 2</u> Conserver un couvert dans les 30 premiers mètres (CP) et CMO dans les 30m suivants.</p>	<p><u>Scénario 1</u> Distribuer les assiettes de coupe selon la CMO pour les coupes totales et celles de régénération pour lesquelles la CMO s'applique.</p> <p><u>Scénario 2</u> Conserver un couvert dans les 30 premiers mètres (CP) et 40% max. d'ouverture dans le visible dans les 30 mètres suivants.</p>	<p><u>Scénario 1</u> Distribuer les assiettes de coupe selon la CMO pour les coupes totales et celles de régénération pour lesquelles la CMO s'applique.</p> <p><u>Scénario 2</u> Conserver un couvert dans les 30 premiers mètres (CP).</p>	<p><u>Scénario 1</u> Distribuer les assiettes de coupe selon la CMO pour les coupes totales et celles de régénération pour lesquelles la CMO s'applique.</p> <p><u>Scénario 2</u> 33% maximum de récolte dans le visible</p> <p><u>Scénario 2</u> 50% maximum de récolte dans le visible</p>	<p><u>Scénario 1</u> Distribuer les assiettes de coupe selon la CMO pour les coupes totales et celles de régénération pour lesquelles la CMO s'applique.</p> <p><u>Scénario 2</u> 33% maximum de récolte dans le visible</p>	<p><u>Scénario 1</u> Distribuer les assiettes de coupe selon la CMO pour les coupes totales et celles de régénération pour lesquelles la CMO s'applique.</p> <p><u>Scénario 2</u> 33% maximum de récolte dans le visible</p>

Modalités pour les encadrements visuels (pour simulation uniquement, des discussions découleront des résultats pour les modalités à appliquer)

TLGIRT Basse-Lièvre, TLGIRT Haute-Gatineau/Cabonga, TLGIRT Coulonge

Moyen-plan 500m – 1.5km

Arrière-plan 1.5 – 3km

UAF 072-51	UAF 071-52	UAF 074-51	UAF 072-51	UAF 071-52	UAF 074-51
<p>Scénario 1 Distribuer les assiettes de coupe selon la CMO pour les coupes totales et celles de régénération pour lesquelles la CMO s'applique.</p>	<p>Scénario 1 Distribuer les assiettes de coupe selon la CMO pour les coupes totales et celles de régénération pour lesquelles la CMO s'applique.</p>	<p>Scénario 1 Distribuer les assiettes de coupe selon la CMO pour les coupes totales et celles de régénération pour lesquelles la CMO s'applique.</p>	N\A	N\A	N\A

Coupes partielles (CP): Coupe de jardinage(CJ), Coupe de préjardinage (CEA), Coupe progressive irrégulière à couvert permanent (CPICP), Coupe de jardinage par trouée (CJT)

Coupes de régénération (CR): Coupe progressive régulière initiale (CPR initiale), Coupe progressive à régénération lente (CPIRL), Éclaircie commerciale (EC), Coupe progressive irrégulière à trouées agrandies (CPITA).

Coupes totales (CT): Coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS), Coupe progressive régulière finale (CPR finale), Parquets, Bandes des coupes par bande (CB), Coupe avec réserve de semenciers (CRS), Coupe avec protection de la haute régénération et des sols (CPHRS), Coupe avec protection de la régénération et des sols avec rétention de bouquets (CPRS bouquet), Coupe avec protection des petites tiges marchandes (CPPTM).

CMO: Coupe en mosaïque

Note 1: Les modalités seront modifiées selon le contenu du RADF lors de son entrée en vigueur.

Note 2: Les modalités pour l'environnement immédiat s'appliquent uniquement aux éléments ponctuels et ceux concernés par la réglementation.

Note 3: La classification des types de coupe a été réalisée en considérant l'impact visuel anticipé.

Éléments concernés A :

- 1- Arrondissement historique
- 2- Arrondissement naturel
- 3- Halte routière
- 4- Plage publique
- 5- Site de quai avec rampe de mise à l'eau avec restauration et hébergement
- 6- Site ou lieu projeté visés aux points 4 et 5 et indiqué au PRDTP ou PRDIRT

Éléments concernés B :

- 1- Base de plein air
- 2- Belvédère
- 3- Camping aménagé
- 4-Centre de ski alpin
- 5- Établissement d'hébergement
- 6- Partie la plus densément peuplée d'une communauté
- 7- Poste d'accueil situé dans une pourvoirie, ZEC, RF
- 8- Site de villégiature complémentaire
- 9- Site de villégiature regroupée
- 10- Site ou lieu projeté visés aux points 1 à 5 et 7 et indiqué au PRDTP ou PRDIRT
- 11-Lac identifiés comme sensibles